

2023-07-27  
2022-6606

GROUP 1 HERBICIDE

# AURORA<sup>MD</sup> HERBICIDE

COMMERCIALE (AGRICOLE)

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Herbicide de postlevée à utiliser dans le blé de printemps et le ble dur pour la suppression de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée.

EN VENTE POUR USAGE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX), D'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN COLUMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT.

**PRINCIPE ACTIF:** Clodinafop-propargyl 240 g/L

Avertissement : contient l'allergène soya

N D'HOMOLOGATION : 29711 *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



**DANGER : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU**

**CONTENU NET :** 1.84L - vrac

**Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses] Incident Déversement, fuite, incendie, exposition ou d'accident Appeler CHEMTREC 1-800-424-9300 / + 1 703-527-3887**

**NewAgco, Inc.**  
320 22<sup>nd</sup> Street East  
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada  
1-844-269-3276

Distribué par:  
**AgraCity Crop & Nutrition Ltd.**  
320 – 22<sup>nd</sup> Street East  
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada  
1-844-269-3276

AURORA<sup>MD</sup>, CANUCK<sup>MD</sup>, CLOBBER<sup>MD</sup>, FOXXY<sup>MC</sup> et MPOWER<sup>MD</sup> sont des marques de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition Ltd. ou de ses sociétés affiliées.

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

### PREMIERS SOINS

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT**, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce mélange contient des DISTILLATS DE PÉTROLE. **NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT.** Le vomissement pouvant causer une grave pneumonie (aspiration). Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux.

### MISES EN GARDE

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

- **ATTENTION – POISON.**
- **DANGER : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.**
- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
- Nocif si ingéré.
- Irritant sévère pour les yeux. **NE PAS** laisser entrer en contact avec les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes pendant l'utilisation.
- **ÉVITER** tout contact avec la peau. Éviter tout contact avec les vêtements.
- Lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation et lorsque le produit est appliqué au moyen d'une rampe d'aspersion, les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des chaussettes et des chaussures, de lunettes de protection et des gants résistant aux produits chimiques. Lors de l'application par pulvérisation aérienne, les pilotes doivent porter un vêtement à manches longues et un pantalon.
- Laver les gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.
- Se laver les mains à fond avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.
- Retirer les vêtements contaminés immédiatement après l'utilisation. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maison avant de les remettre. Se laver à fond à l'eau savonneuse après la manipulation du produit. Suivre à la lettre les directives de cette étiquette pour manipuler et appliquer le produit.
- Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement et l'application.

- NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.
- Les travailleurs qui manipulent plus de 15 kg de principe actif (p.a.) par jour doivent utiliser un système de mélange et de chargement en circuit fermé.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

- TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons de pulvérisation précisées dans le MODE D'EMPLOI.
- Les résidus de ce produit présentent les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation des produits contenant du clodinafop-propargyl dans les secteurs où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques causée par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.
- Ce produit contient un principe actif et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

## **ENTREPOSAGE**

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## **ÉLIMINATION DU PRODUIT INUTILISÉ OU SUPERFLU:**

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

## **ÉLIMINATION DU CONTENANT:**

### **Contenant recyclable :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche.

Avant d'aller y porter le contenant:

- 1 Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
- 2 Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### **Contenant rechargeables :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

{LABEL BOOKLET}

GROUP 1 HERBICIDE

# AURORA<sup>MD</sup> HERBICIDE

COMMERCIALE (AGRICOLE)

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Herbicide de postlevée à utiliser dans le blé de printemps et le blé dur pour la suppression de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée.

EN VENTE POUR USAGE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX), D'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN COLUMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT.

**PRINCIPE ACTIF:** Clodinafop-propargyl 240 g/L

**Avertissement :** contient l'allergène soya.

N D'HOMOLOGATION : 29711 *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



**POISON**

**DANGER : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU**

**Contenu net:** 1.84L – vrac

**Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses] Incident Déversement, fuite, incendie, exposition ou d'accident Appeler CHEMTREC 1-800-424-9300 / + 1 703-527-3887**

**NewAgco, Inc.**  
320 22<sup>nd</sup> Street East  
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada  
1-844-269-3276

Distribué par:  
**AgraCity Crop & Nutrition Ltd.**  
320 – 22<sup>nd</sup> Street East  
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada  
1-844-269-3276

AURORA<sup>MD</sup>, CANUCK<sup>MD</sup>, CLOBBER<sup>MD</sup>, FOXXY<sup>MC</sup> et MPOWER<sup>MD</sup> sont des marques de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition Ltd. ou de ses sociétés affiliées.

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*

## PREMIERS SOINS

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT**, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce mélange contient des DISTILLATS DE PÉTROLE. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Le vomissement pouvant causer une grave pneumonie(aspiration). Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux.

## MISES EN GARDE

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

- ATTENTION – POISON.
- DANGER : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.
- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Nocif si ingéré.
- Irritant sévère pour les yeux. NE PAS laisser entrer en contact avec les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes pendant l'utilisation.
- ÉVITER tout contact avec la peau. Éviter tout contact avec les vêtements.
- Lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation et lorsque le produit est appliqué au moyen d'une rampe d'aspersion, les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des chaussettes et des chaussures, de lunettes de protection et des gants résistant aux produits chimiques. Lors de l'application par pulvérisation aérienne, les pilotes doivent porter un vêtement à manches longues et un pantalon.
- Laver les gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.

- Se laver les mains à fond avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.
- Retirer les vêtements contaminés immédiatement après l'utilisation. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maison avant de les remettre. Se laver à fond à l'eau savonneuse après la manipulation du produit. Suivre à la lettre les directives de cette étiquette pour manipuler et appliquer le produit.
- Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement et l'application.
- Un délai avant la plantation de 30 jours doit être observé pour toutes les cultures ne figurant pas sur l'étiquette.
- NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.
- Les travailleurs qui manipulent plus de 15 kg de principe actif (p.a.) par jour doivent utiliser un système de mélange et de chargement en circuit fermé.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

- TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons de pulvérisation précisées dans le MODE D'EMPLOI.
- Les résidus de ce produit présentent les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation des produits contenant du clodinafop-propargyl dans les secteurs où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques causée par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.
- Ce produit contient un principe actif et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques

## **ENTREPOSAGE**

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

## **ÉLIMINATION DU PRODUIT INUTILISÉ OU SUPERFLU:**

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

## **ÉLIMINATION DU CONTENANT :**

### **Contenant recyclable :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

## **Contenant rechargeables :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

## **RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT**

**AURORA HERBICIDE** est un herbicide systémique de postlevée pour la suppression sélective de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée dans tous les types de blé de printemps et de blé dur. Ne pas utiliser **AURORA HERBICIDE** dans l'orge, à défaut de quoi la culture sera endommagée. Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un équipement d'application par voie aérienne, sauf selon les conditions précisées dans cette étiquette.

**AURORA HERBICIDE** est absorbé par les feuilles et rapidement transporté vers les points de croissance des feuilles et des tiges. Il est essentiel de bien couvrir les mauvaises herbes pour obtenir une suppression efficace. Les graminées sensibles en croissance active cessent de se développer dans les 48 heures suivant le traitement. Selon l'espèce, les conditions de croissance et la concurrence de la culture, les feuilles et les points végétatifs jaunissent en une à trois semaines. La décoloration et la perte de vigueur se poursuivent jusqu'au brunissement et à la suppression complète de trois à cinq semaines après l'application.

Bien que **AURORA HERBICIDE** ne supprime pas les mauvaises herbes à feuilles larges, on peut le mélanger en cuve à un vaste éventail d'herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges pour obtenir un spectre d'activité élargi dans le blé. Voir la section **MÉLANGES DE AURORA HERBICIDE AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES** et consulter la section appropriée des **MÉLANGES EN CUVE** pour l'application par voie terrestre ou aérienne.

## **MODE D'EMPLOI**

Un délai avant la plantation de 30 jours doit être observé pour toutes les cultures ne figurant pas sur l'étiquette.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ou les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par voie aérienne: NE PAS appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

**CULTURES:** Blé de printemps et blé dur

**AURORA HERBICIDE** peut être utilisé dans toutes les variétés de blé de printemps et de blé dur. Respecter un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours après le traitement.

Ne pas appliquer dans l'orge ni dans aucune culture autre que le blé de printemps ou le blé dur, à défaut de quoi la culture sera endommagée. Faire en sorte que le brouillard de pulvérisation ne puisse dériver vers des champs adjacents ensemencés de cultures autres que le blé de printemps ou le blé dur.

Ne pas traiter le blé contre-ensemencé avec des plantes fourragères.

Observer un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours après le traitement des grains et de la paille et de 30 jours après le traitement du foin. Respecter un délai d'au moins sept (7) jours avant de laisser paître le bétail dans les cultures traitées.

Pour connaître les directives spécifiques à l'application par voie aérienne, consulter les sections sur l'application par voie aérienne. Pour connaître les précautions relatives à l'application par voie aérienne, consulter la section sur les PRÉCAUTIONS.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES** : folle avoine, avoine (cultivée) spontanée, sétaire verte, sétaire glauque, échinochloa pied-de-coq, ivraie de Perse et alpiste des Canaries spontanée.

## MOMENT DU TRAITEMENT

MOMENT DU TRAITEMENT	STADE DE CROISSANCE	AUTRES REMARQUES
FOLLE AVOINE	1 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4e talle
AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE	3 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4e talle
SÉTAIRE VERTE, SÉTAIRE GLAUQUE (millet sauvage, verveine officinale)	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour une suppression optimale, appliquer avant l'émergence de la 3e talle et pendant la croissance active de la sétaire
ECHINOCHLOA PIED-DE- COQ	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour une suppression optimale, appliquer avant le tallage, et pendant la croissance active de l'échinochloa pied-de-coq
IVRAIE DE PERSE	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour une suppression optimale, appliquer avant le tallage, et pendant la croissance active de l'ivraie de Perse
GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE	1 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4e talle
BLÉ DE PRINTEMPS ET BLÉ DUR	Avant l'émergence de la 4e talle	Pour les mélanges avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, toujours consulter l'étiquette du produit d'association avant l'utilisation.

- Pour un résultat optimal, appliquer **AURORA HERBICIDE** sur des mauvaises herbes en pleine croissance. Une application hâtive permettra de maximiser le rendement de la culture en réduisant la concurrence exercée par les mauvaises herbes. Les mauvaises herbes qui lèvent après l'application de **AURORA HERBICIDE** ne seront pas supprimées.
- Lorsque les mauvaises herbes sont stressées par une sécheresse, la chaleur, une fertilité faible, un excès d'eau ou des températures froides prolongées, l'efficacité du traitement risque d'être réduite ou retardée après l'application d'**AURORA HERBICIDE**, seul ou en association avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges. Il peut se produire des échappées de traitement ou un nouveau tallage si l'application est effectuée dans des conditions de stress prolongé. On obtiendra une suppression optimale si l'application d'**AURORA HERBICIDE** est retardée jusqu'à ce que les conditions de stress soient terminées et que les mauvaises herbes aient repris leur croissance active.
- **AURORA HERBICIDE** utilisé seul peut être appliqué 30 minutes avant la pluie.
- Ne pas appliquer sur une culture stressée par des conditions telles que le gel, une fertilité faible, une sécheresse, un excès d'eau, une maladie ou des dommages causés par des insectes, à défaut de quoi la culture pourrait être endommagée.

## DOSES D'EMPLOI POUR L'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

Appliquer la dose recommandée **AURORA HERBICIDE** et d'un adjuvant du SCORE<sup>MD</sup>, ASSIST<sup>MD</sup> ou L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY<sup>MD</sup> dans au moins 50 à 100 litres d'eau à l'hectare.

<p><b>Pour supprimer:</b>          FOLLE AVOINE          AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE          SÉTAIRE VERTE          SÉTAIRE GLAUQUE          ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ          ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE</p>	<p><b>Pour supprimer:</b>          FOLLE AVOINE          AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE SÉTAIRE          VERTE          SÉTAIRE GLAUQUE ÉCHINOCHLOA PIED-DE-          COQ          ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE          IVRAIE DE PERSE</p>
<p><b>Doses pour l'emploi avec 50 L/ha d'eau</b></p>	
<p><b>Appliquer :</b>          230 mL/ha AURORA HERBICIDE          +          400 mL/ha d'un adjuvant du SCORE, ASSIST ou          L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY          avec 50 L/ha d'eau (0,8% volume/volume)</p>	<p><b>Appliquer :</b>          290 mL/ha AURORA HERBICIDE          +          500 mL/ha d'un adjuvant du SCORE, ASSIST ou          L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY          avec 50 L/ha d'eau (1,0% volume/volume)</p>
<p><b>REMARQUE:</b> Une contenant de          1,84/3.68/4,0/4,7/8,0 L de AURORA          HERBICIDE+ 3,2/6.4/6,96/8,16/14,0 L de          SCORE, ASSIST ou L'huile de Culture          Concentrée CHEM SPRAY traite 8 ha (20          acres)/16 ha (40 acres)          /17,4 ha (43 acres) /20,4 ha (50,4 acres) /35 ha          (86,4 acres) avec 400/800/870/1020/1750 L          d'eau.</p>	<p><b>REMARQUE:</b> Une contenant de          1,84/3.68/4,0/4,7/8,0 L de AURORA          HERBICIDE+ 3,2/6.4/6,96/8,16/14,0 L de          SCORE, ASSIST ou L'huile de Culture          Concentrée CHEM SPRAY traite 6,4 ha (15,8          acres)/12,8 ha (31,4 acres) /13,9 ha (34,3 acres)          /16,3 ha (40,2 acres) /28 ha (69 acres) avec          320/640/695/815/1400 L d'eau.</p>
<p><b>Doses pour l'emploi avec 100 L/ha d'eau</b></p>	
<p><b>Appliquer :</b>          230 mL/ha AURORA HERBICIDE          +          800 mL/ha d'un adjuvant du SCORE, ASSIST ou          L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY          avec 100 L/ha d'eau (0,8% volume/volume)</p>	<p><b>Appliquer :</b>          290 mL/ha AURORA HERBICIDE          +          1 L/ha d'un adjuvant du SCORE, ASSIST ou          L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY          avec 100 L/ha d'eau (1,0% volume/volume)</p>
<p><b>REMARQUE:</b> Une contenant de          1,84/3,68/4,0/4,7/8,0 L de <b>HERBICIDE</b>          MPOWER Aurora + 3,2/6.4/6,96/8,16/14,0 L de          SCORE, ASSIST ou L'huile de Culture          Concentrée CHEM SPRAY traite 8 ha (20          acres)/16 ha (40 acres)          /17,4 ha (43 acres) /20,4 ha (50,4 acres) /35 ha          (86,4 acres) avec 800/1600/1740/2040/3500 L          d'eau.</p>	<p><b>REMARQUE:</b> Une contenant de          1,84/3,68/4,0/4,7/8,0 L de <b>HERBICIDE</b>          MPOWER Aurora + 6,4/12,8/13,9/16,3/28,0 L de          SCORE, ASSIST ou L'huile de Culture          Concentrée CHEM SPRAY traite 6,4 ha (15,8          acres)/12,8 ha (31,4 acres) /13,9 ha (34,3 acres)          /16,3 ha (40,2 acres) /28 ha (69 acres) avec          640/1280/1390/1630/2800 L d'eau.</p>

**REMARQUE: Toujours utiliser l'adjuvant de SCORE, ASSIST, ou L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY avec AURORA HERBICIDE.**

## DOSES D'EMPLOI POUR L'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE:

Appliquer la dose recommandées **AURORA HERBICIDE** et d'un adjuvant du SCORE, ASSIST ou L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY dans au moins 30 litres d'eau par hectare conformément au tableau suivant:

<b>Pour supprimer :</b> FOLLE AVOINE	<b>Pour supprimer :</b> FOLLE AVOINE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE IVRAIE DE PERSE
<b>Appliquer :</b> 230 mL/ha de <b>AURORA HERBICIDE</b> + 240 mL/ha d'un adjuvant du SCORE, ASSIST, ou L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY avec 30 L/ha d'eau (0,8% volume/volume)	<b>Appliquer :</b> 290 mL/ha de <b>AURORA HERBICIDE</b> + 300 mL/ha d'un adjuvant du SCORE, ASSIST, ou L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY avec 30 L/ha d'eau (1,0% volume/volume)
<b>REMARQUE:</b> Un contenant de 1,84/3,68/4,0/4,7/8,0 L de <b>AURORA HERBICIDE</b> + 1,92/3,84/4,18/4,9/8,4 L de SCORE, ASSIST, ou L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY traite 8 ha (20 acres)/16 ha (40 acres) /17,4 ha (43 acres)/20,4 ha (50,4 acres) /35 ha (86,4 acres) avec 40/480/522/612/1050 L d'eau.	<b>REMARQUE:</b> Un contenant 1,84/3,68/4,0/4,7/8,0 L de <b>AURORA HERBICIDE</b> + 1,92/3,84/4,18/4,9/8,4 L de SCORE, ASSIST, ou L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY traite 6,4 ha (15,8 acres)/12,8 ha (31,4 acres) /13,9 ha (34,3 acres) /16,3 ha (40,2 acres) /28 ha (69 acres) avec 192/384/417/490/840 L d'eau.

**REMARQUE:** Toujours utiliser l'adjuvant de SCORE, ASSIST, ou L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY avec **AURORA HERBICIDE**.

## MÉLANGES EN CUVE DE AURORA HERBICIDE AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES – APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

**CULTURES :** BLÉ DE PRINTEMPS et BLÉ DUR

**Mélanges pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges dans le blé du printemps et le blé dur.:**

**Pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte et des mauvaises herbes à feuilles larges,** le mélange **AURORA HERBICIDE** peut être mélangé en cuve avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges, tel que décrit dans les tableaux qui suivent.

Pour la préparation des mélanges en cuve, toujours ajouter les herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges, suivis de **AURORA HERBICIDE**, pour terminer avec l'adjuvant SCORE, ASSIST, ou L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY. Pour connaître la dose appropriée de **AURORA HERBICIDE** et d'adjuvant SCORE, ASSIST, ou L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY, consulter la section « Doses d'emploi pour l'application par voie terrestre » de l'étiquette.

Product d'association	Taux d'emploi	Crop Stade de croissance de la culture <sup>1</sup>
Herbicide Agricole Dyve <sup>MD</sup>	1,25 L/ha	De 2 à 5 feuilles
Refine <sup>MD</sup> Extra <sup>2</sup> ou MPOWER <sup>MD</sup> RX HERBICIDE	20 g/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Buctri <sup>MD</sup> M ou CANUCK <sup>MD</sup> HERBICIDE	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Estaprop <sup>MD</sup>	1,75 L/ha	De 4 feuilles au début de la feuille étendard (phase d'épiaison)
Dicloroprop DX	1,75 L/ha	De 4 feuilles au début de la feuille étendard (phase d'épiaison)
Lontre <sup>MC</sup> 360 ou CLOBBER <sup>MD</sup> HERBICIDE en cuve MCPA Ester )	280 to 420 mL/ha en cuve 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
Curtai <sup>MC</sup> M ou CLOBBER M HERBICIDE	2,0 L/ha	De 3 feuilles à juste vante la sortie de la feuille étendard
Thumper <sup>MD</sup> EC	1,0 L/ha	De 4 feuilles à la feuille étendard
2,4-D Amine <sup>3</sup> (formulation 500) <sup>3</sup>	840 mL to 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
MPCA Amine (formulation 500) <sup>3</sup>	840 mL to 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
FOXXY <sup>MC</sup> HERBICIDE + CLOBBER M HERBICIDE	0,8 L/ha + 2,0 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
FOXXY HERBICIDE + 2,4-D Ester Herbicide	0,6 L/ha + 560 g a.e./ha or 0,45 L/ha + 420 g a.e./ha	De 4 feuilles à la feuille étendard
FOXXY HERBICIDE + MCPA LV500 Herbicide ou MCPA ESTER 600 Herbicide	0,6 L/ha + MCPA LV500 Herbicide au 1,12 L/ha ou 0,6 L/ha + MCPA Ester 600 Herbicide au 0,93 L/ha.	De 3 feuilles à la feuille étendard
MCPA Ester (formulation 500)	840 mL to 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
Pardner	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Ally	7,5 g/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Mélange en cuve herbicide Attain	600 mL/ha d'Attain A + 1,0 L d'Attain B	De 4 feuilles à la feuille étendard

<sup>1</sup> Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges avant l'emploi.

<sup>2</sup> L'ajout d'agents tensioactifs de SCORE, ASSIST ou L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY n'est pas requis.

<sup>3</sup> On pourrait observer une réduction de la suppression de la sétaire verte et de la folle avoine si **AURORA HERBICIDE** est utilisé en mélange avec du 2,4-D Amine ou MCPA Amine.

La culture pourrait subir des dommages temporaires après le traitement avec ces mélanges en cuve s'ils sont appliqués lorsque les conditions climatiques sont extrêmes ou lorsque la culture souffre d'un stress causé par une humidité inadéquate ou anormalement élevée ou par des températures extrêmes.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec AgraCity Crop et Nutrition Ltd. au 1-844-269-3276 ou [www.agracity.com](http://www.agracity.com) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

## MÉLANGES EN CUVE DE AURORA HERBICIDE AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES – APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

**CULTURES:** BLÉ DE PRINTEMPS et BLÉ DUR

Pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte et des mauvaises herbes à feuilles larges, **AURORA HERBICIDE** peut être mélangé en cuve avec Buctril® M. Utiliser au moins 30 L d'eau à l'hectare.

Pour la préparation des mélanges en cuve, toujours ajouter les herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges (Buctril M), suivis de **AURORA HERBICIDE**, pour terminer avec l'adjuvant SCORE ou ASSIST. Pour connaître la dose appropriée de **AURORA HERBICIDE** et d'adjuvant SCORE ou ASSIST, consulter la section « Doses d'emploi pour l'application par voie aérienne » de l'étiquette.

Pour la préparation des mélanges en cuve, toujours ajouter l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges (Buctril M) en premier lieu, suivi de **AURORA HERBICIDE**, pour terminer avec l'adjuvant soit SCORE, ASSIST ou L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY. Pour connaître la dose appropriée de **AURORA HERBICIDE** et de l'adjuvant SCORE, ASSIST ou L'huile de Concentrée CHEM SPRAY consulter la section « Doses d'emploi pour l'application par voie aérienne » de l'étiquette.

Produit d'association	Taux d'emploi	Stade de croissance de la culture <sup>1</sup>
Buctril M	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard

<sup>1</sup> Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges avant l'emploi.

## ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Le traitement localisé à l'aide d'équipement manuel ne requiert pas de zone tampon de pulvérisation.

Il est nécessaire que les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, terres boisées, haies, zones riveraines et zones arbustives) et des habitats d'eau douce sensibles (par exemple, lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des prairies, ruisseaux, marais, réservoirs et autres habitats humides).

Méthode d'application	Culture		Zones tampons de pulvérisation (mètres) requise pour la protection des:		
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de:		Habitat terrestres
			moins de 1 mètre	plus de 1 mètre	
Pulvérisateur Agricole	Blé de printemps et blé dur		1	0	1
Pulvérisation aérienne	Blé de printemps et blé dur (55,2 à 70,2 g p.a./ha)	Voilure fixed	1	0	20
		Voilure tourmante	1	0	20

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

On peut modifier les zones tampons de pulvérisation de ce produit, selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation, en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticide du site Canada.ca.

#### DIRECTIVES DE MÉLANGE – APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

- 1 Nettoyer le réservoir du pulvérisateur et le remplir à moitié d'eau. Mettre l'agitateur ou le système de dérivation en marche.
- 2 Si on utilise un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges verser le produit EN PREMIER, puis ajouter **AURORA HERBICIDE** et agiter pendant 2 ou 3 minutes.
- 3 Ajouter la quantité appropriée de **AURORA HERBICIDE**.
- 4 Agiter pendant 2 ou 3 minutes.
- 5 Ajouter la quantité appropriée d'adjuvant de SCORE, ASSIST ou L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY.
- 6 Agiter pendant 1 ou 2 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau, puis maintenir une agitation constante.
- 7 Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation.
- 8 Utiliser la suspension tout de suite après sa préparation.
- 9 S'il commence à se former une pellicule huileuse dans le réservoir, purger le réservoir puis le nettoyer à l'aide d'un détergent.

#### DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

1. L'herbicide **AURORA HERBICIDE** peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne. Pour connaître les directives relatives à l'application par voie aérienne, consulter la section DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE, CI-DESSOUS.
2. Volume d'eau : 50 - 100 litres à l'hectare pour l'herbicide **AURORA HERBICIDE** utilisé seul, et au moins 100 litres à l'hectare pour les mélanges en cuve avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges.
3. Buses : On recommande l'emploi de buses à jet éventail à 80 ou 110 en acier inoxydable pour une couverture optimale. Les buses peuvent être orientées à un angle de 45 vers l'avant afin d'améliorer la pénétration du feuillage et de fournir une meilleure couverture. Utiliser des tamis de buse de 50 mailles. Ne pas utiliser de buses à miroir, d'applicateur par gouttelettes contrôlées, de buses avec écran directionnel ni de buses en jet à cône creux.

4. Pression : 275-310 kPa.
5. Appliquer uniformément à une vitesse de 6-8 km/h, en évitant le chevauchement des passages. Fermer la rampe au moment du départ, des tournants, des ralentissements ou des arrêts, afin de prévenir les dommages à la culture résultant d'une application excessive.

## **APPLICATION AÉRIENNE**

### **Instructions génériques sur l'étiquette concernant l'application par voie aérienne - Mode d'emploi**

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'application à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'application par voie aérienne qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'application par voie aérienne ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'application est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit appliqué de façon non uniforme (application en bandes, irrégulière ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

### **Mises en garde concernant l'utilisation**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'application par voie aérienne décrites dans le *Guide national d'apprentissage-application de pesticides par aéronef* développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

### **Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'application.

Lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation et lors de l'application au moyen d'une rampe d'aspersion, les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des chaussettes et des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Lors de l'application par pulvérisation aérienne, les pilotes doivent porter un vêtement à manches longues et un pantalon.

Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour application avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### **Mises en garde propres au produit**

Lire attentivement l'étiquette et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler AGRACITY CROP & NUTRITION LTD. au (1-844-269-3276) ou obtenir des conseils techniques après du distributeur ou d'un conseiller agricole provincial. L'application de ce produit spécifique doit être conforme aux normes suivantes.

## DIRECTIVES DE MÉLANGE – APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié avec de l'eau. Mettre l'agitateur en marche à faible régime.
2. Si un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges doit être employé, ajouter le produit d'abord avant d'ajouter **AURORA HERBICIDE** et agiter pour 2 ou 3 minutes ensuite ajouter la bonne quantité de **AURORA HERBICIDE**.
3. Agiter pendant 2 ou 3 minutes.
4. Ajouter la quantité appropriée d'adjuvant de SCORE, ASSIST ou L'huile de Culture Concentrée CHEM SPRAY.
5. Agiter pendant 1 ou 2 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau, puis maintenir une agitation constante.
6. Remplir le réservoir de l'avion et maintenir une faible agitation pendant l'application.
7. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation. Ne pas laisser reposer le contenu sans agitation.
8. **Utiliser la suspension tout de suite après sa préparation.**
9. S'il commence à se former une pellicule huileuse dans le réservoir, purger le réservoir puis le nettoyer à l'aide d'un détergent.

## DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

- 1 **AURORA HERBICIDE** peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne. Pour connaître les directives relatives à l'application par voie terrestre, consulter la section DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE, ci-dessus.
- 2 Volume d'eau pour l'application par voie aérienne : Au moins 30 litres à l'hectare pour **AURORA HERBICIDE** utilisé seul ou quand il est mélangé en cuve avec Buctril M.
- 3 S'assurez que l'application est uniforme. Afin d'éviter une application irrégulière ou double (par chevauchement des passages), utiliser des marqueurs appropriés. Ne pas utiliser des marqueurs humains.

Pulvérisation aérienne : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l'American Society of Agricole Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

## NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

- 1 Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. S'assurer que toute trace du produit a été éliminée. Marche à suivre recommandée :
- 2 Vider et rincer le réservoir, la rampe et toutes les conduites pendant dix minutes avec de l'eau propre. Ne pas nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétation que l'on désire conserver, d'un puits ou de toute autre source d'eau.
- 3 Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
- 4 Éliminer tous les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux pertinents.
- 5 Si on utilise un herbicide de mélange en cuve contre les mauvaises herbes à feuilles larges, toujours consulter l'étiquette du produit ajouté au mélange pour connaître toute procédure de nettoyage additionnelle.

## Recommandations sur la gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'**AURORA HERBICIDE** est un herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à **AURORA HERBICIDE** et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

### Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l' **AURORA HERBICIDE** ou les herbicides du même groupe 1 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et de la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutttes.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec AGRACITY CROP & NUTRITION LTD. au 1-844-269-3276 ou au [www.AgraCity.com](http://www.AgraCity.com).

**REMARQUE À L'UTILISATEUR :**

LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR LES APPLICATIONS SPÉCIALES INDIQUÉES :

Le MODE D'EMPLOI pour les utilisations décrites dans cette section de l'étiquette a été élaboré par des personnes autres que AGRACITY CROP & NUTRITION LTD dans le cadre du programme d'expansion de l'étiquette pour usage mineur demandé par l'utilisateur. Pour ces utilisations, AGRACITY CROP & NUTRITION LTD n'a pas entièrement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures lorsqu'elles sont utilisées conformément à l'étiquette. L'utilisateur doit d'abord tester le produit sur une petite surface, dans des conditions locales et en utilisant des pratiques standard, pour confirmer que le produit est adapté à une application étendue.

**MODE D'EMPLOI DANS LA RÉGION DES PLATS D'OKANAGAN ET DE CRESTON EN C.-B. :**

L'**Herbicide VIKING Clodinafop** peut être utilisé pour supprimer la folle avoine, la sétaire verte et la sétaire glauque dans le blé de printemps et le blé dur dans les régions d'Okanagan et de Creston Flats en Colombie-Britannique. Pour plus d'informations sur les stades de la culture et des mauvaises herbes, les taux d'application, les instructions de mélange et de pulvérisation et les précautions, voir les sections appropriées ailleurs sur cette étiquette.

AURORA<sup>MD</sup>, CANUCK<sup>MD</sup>, CLOBBER<sup>MD</sup>, FOXXY<sup>MC</sup> et MPOWER<sup>MD</sup> sont des marques de commerce d'AgraCity Crop & Nutrition Ltd. ou de ses sociétés affiliées.

Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.